



A qui de droit

Plan-les-Ouates, le 14 janvier 2020

Mesdames, Messieurs,

Par la présente nous vous informons que l'APEPLO s'oppose au projet de la nouvelle station de base pour téléphonie mobile pour le compte de SALT MOBILE SA (5G) au 2-8 Chemin de Champ-Joly à Plan-les-Ouates – Parcelles 6896, 6895 et 6894 (requête DD 113 186).

Nous ne sommes pas contre le progrès et la technologie, mais le principe de précaution doit primer sur ceux-ci. Nous ne connaissons pas encore les effets néfastes que cela aura sur nous et nos enfants. La mise en place d'une antenne sur un immeuble familial, à proximité de l'école et d'une crèche, est inadmissible.

Une pétition circule actuellement et nous remettrons à qui de droit les feuilles récoltées. Les habitants du quartier sont tous très inquiets et demandent plus de transparence et d'information avant toute démarche supplémentaire.

En restant à votre disposition, cordiales salutations.

Le Comité de l'APEPLO

